

Arrêté N°20-DDTM85-720

portant modification de la composition de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Marais Breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf

Le préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- VU le Code de l'Environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU l'arrêté du 18 novembre 2015 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures,
- VU l'arrêté interpréfectoral Vendée/Loire-Atlantique n° 96-DRLP-65 du 24 janvier 1996 fixant le périmètre d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf,
- VU l'arrêté préfectoral n° 16-DDTM85-566 du 29 novembre 2016, portant renouvellement de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf,
- VU le courrier du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf du 27 juillet 2020 sollicitant la prise en compte de l' « Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade », l' « Association Bretagne Vivante » et l' « Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée » ainsi que la suppression de l'association « Hirondelle »,

CONSIDÉRANT les changements des membres de la commission locale de l'eau intervenus suite aux élections municipales et communautaires de juin 2020,

CONSIDÉRANT que l'Agence française pour la Biodiversité est remplacé par l'Office Français de la Biodiversité depuis le 1^{er} janvier 2020,

Arrête

Article 1 : Composition de la commission locale de l'eau

L'arrêté préfectoral n° 16-DDTM85-566 du 29 novembre 2016 est modifié comme suit :

1. Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (33 membres) :

Représentants des maires du département de la Vendée :

Madame Sophie CHARTIER

Adjointe au Maire de NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

<i>Monsieur Pierrick ADRIEN</i>	<i>Maire de LA GUERINIERE</i>
<i>Monsieur Jean-Paul BIDEAU</i>	<i>Adjoint au Maire de GRAND'LANDES</i>
<i>Monsieur Stéphane CHIFFOLEAU</i>	<i>Adjoint au Maire de LA GARNACHE</i>
<i>Monsieur Yoann GRALL</i>	<i>Maire du BOIS-DE-CENÉ</i>
<i>Madame Magali GAUTIER</i>	<i>Adjointe au Maire de BOUIN</i>
<i>Madame Marie-laure GIRAUDET</i>	<i>Adjointe au Maire de CHALLANS</i>
<i>Monsieur Didier BUTON</i>	<i>Maire de SAINT-URBAIN</i>
<i>Monsieur Jacky RIVALIN</i>	<i>Conseiller municipal au Maire de NOTRE-DAME-DE-MONTS</i>
<i>Madame Véronique LAUNAY</i>	<i>Maire de SAINT-JEAN-DE-MONTS</i>
<i>Monsieur Pascal RETUREAU</i>	<i>Adjoint au Maire de BEAUVOIR-SUR-MER</i>

Représentants des maires du département de la Loire-Atlantique :

<i>Monsieur Jean-Bernard FERRER</i>	<i>Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ</i>
<i>Monsieur Patrick PRIN</i>	<i>Adjoint au Maire de PORNIC</i>
<i>Monsieur Pierre MARTIN</i>	<i>Maire de CHAUVÉ</i>
<i>Monsieur Laurent ROBIN</i>	<i>Maire de MACHECOUL-SAINT-MEME</i>
<i>Monsieur Jacques PRIEUR</i>	<i>Maire de LA BERNERIE-EN-RETZ</i>
<i>Monsieur Patrick BERNIER</i>	<i>Adjoint au Maire des MOUTIERS-EN-RETZ</i>
<i>Monsieur Xavier DE NONANCOURT</i>	<i>Conseiller municipal au Maire de PAULX</i>

Communauté de communes de l'île de Noirmoutier :

Monsieur Fabien GABORIT

Communauté de communes Océan-Marais de Monts :

Madame Rosiane GODEFROY

Communauté de communes Challans Gois Communauté :

Monsieur Richard SIGWALT

Communauté de communes Vie et Boulogne :

Monsieur Sébastien ROUSSEAU

Communauté de communes Sud Retz Atlantique :

Madame Françoise BRISSON

Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz :

Monsieur Claude CAUDAL

Syndicat mixte des marais de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir-sur-Mer :

Monsieur André BURGAUD

Syndicat d'aménagement hydraulique du Sud de la Loire :

Monsieur Yves BATARD

Vendée Eau :

Monsieur Ernest FLEURET

Syndicat mixte « Atlantic'eau » :

Monsieur Mickaël DERANGEON

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf :

Monsieur Jean-Yves BILLON

Syndicat « Vendée des îles » :

Madame Nadine PONTREAU

2. Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

Sont ajoutées :

Association Bretagne Vivante

Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade

Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée

3. Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

Le Délégué Interrégional Bretagne-Pays de la Loire de l'Agence Française pour la Biodiversité est remplacé par la Directrice Régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité.

Le reste de l'article 1 est sans changement.

Une liste récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Vendée et de la Loire-Atlantique et sera mis en ligne sur le site internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : www.gesteau.eaufrance.fr.

Article 3 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée et de la Loire-Atlantique, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

Article 4 : Exécution

La Secrétaire générale de la Préfecture de la Vendée, le Secrétaire général de la Préfecture de la Loire-Atlantique et le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Roche-sur-Yon, le **18 DEC. 2020**

Le préfet,

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée

Anne LAGAND

ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 20-DDTM85-720
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Marais Breton
et du bassin versant de la baie de Bourgneuf

Composition de la CLE du SAGE du Marais Breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf
60 membres

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : (33 membres)

Conseil régional des Pays de la Loire :
Madame Claire HUGUES

Conseil départemental de la Loire-Atlantique :
Monsieur Freddy HERVOCHON

Conseil départemental de la Vendée :
Madame Martine AURY

Représentants des communes du département de la Vendée :

Madame Sophie CHARTIER	Adjointe au Maire de NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Monsieur Pierrick ADRIEN	Maire de LA GUERINIERE
Monsieur Jean-Paul BIDEAU	Adjoint au Maire de GRAND'LANDES
Monsieur Stéphane CHIFFOLEAU	Adjoint au Maire de LA GARNACHE
Monsieur Yoann GRALL	Maire du BOIS-DE-CENÉ
Madame Magali GAUTIER	Adjointe au Maire de BOUIN
Madame Marie-laure GIRAUDET	Adjointe au Maire de CHALLANS
Monsieur Didier BUTON	Maire de SAINT-URBAIN
Monsieur Jacky RIVALIN	Conseiller municipal de NOTRE-DAME-DE-MONTS
Madame Véronique LAUNAY	Maire de SAINT-JEAN-DE-MONTS
Monsieur Pascal RETUREAU	Adjoint au Maire de BEAUVOIR-SUR-MER

Représentants des communes du département de la Loire-Atlantique :

Monsieur Jean-Bernard FERRER	Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ
Monsieur Patrick PRIN	Adjoint au Maire de PORNIC
Monsieur Pierre MARTIN	Maire de CHAUVÉ
Monsieur Laurent ROBIN	Maire de MACHECOUL-SAINT-MEME
Monsieur Jacques PRIEUR	Maire de LA BERNERIE-EN-RETZ
Monsieur Patrick BERNIER	Adjoint au Maire des MOUTIERS-EN-RETZ
Monsieur Xavier DE NONANCOURT	Conseiller municipal de PAULX

Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier :
Monsieur Fabien GABORIT

Communauté de communes Océan-Marais de Monts :
Madame Rosiane GODEFROY

Communauté de communes Challans Gois Communauté :
Monsieur Richard SIGWALT

Communauté de communes Vie et Boulogne :
Monsieur Sébastien ROUSSEAU

Communauté de communes Sud Retz Atlantique :
Madame Françoise BRISSON

Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz :
Monsieur Claude CAUDAL

Syndicat mixte des marais de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir-sur-Mer :
Monsieur André BURGAUD

Syndicat d'aménagement hydraulique du Sud de la Loire :
Monsieur Yves BATARD

Syndicat Mixte du Marais Breton :
Monsieur Jean-Yves BILLON

Vendée Eau :
Monsieur Ernest FLEURET

Atlantic'eau :
Monsieur Mickaël DERANGEON

Syndicat Vendée des îles :
Madame Nadine PONTREAU

2 - Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : (17 membres)

Chambre d'agriculture de la Vendée

Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique

Chambre de commerce et d'industrie de la Loire-Atlantique

Fédération des maraîchers nantais

Ligue de protection des oiseaux de la Vendée (LPO)

Association « Vivre l'île 12/12 »

Association Bretagne Vivante

Comité régional conchylicole des Pays de la Loire

Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de la Loire

Union fédérale des consommateurs de Vendée

Fédération de la Loire Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Syndicat des marais de Saint-Jean-de-Monts

Union des syndicats des marais du Sud-Loire

19, rue Montesquieu – BP 60827
85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 44 32 32 – Télécopie : 02 51 05 57 63 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Coopérative des producteurs de sel de l'ouest, section Noirmoutier

Fédération départementale des chasseurs de la Vendée

Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade

Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée

3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : (10 membres)

- Préfet de la région Centre-Val de Loire, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne
- Préfet de la Vendée
- Préfet de la Loire-Atlantique
- Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Directrice Régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- Délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée
- Directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique
- Délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

ou leur représentant